



Communauté de Communes

# Règlement de fonctionnement Accueil de jeunes

## « K'fé des Jeunes » A Charantonnay

En partenariat avec



## **1- Descriptif de l'Accueil Jeunes :**

Le K'fé du lien est une association de loi 1901 qui a pour objectif de développer le lien intergénérationnel et de favoriser la rencontre des habitants. Ce café associatif ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois autour de soirées thématiques.

Elle souhaite également développer l'axe jeunesse en proposant, avec l'accompagnement de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné et en partenariat avec l'association Familles Rurales, un accueil jeune sur la commune de Charantonnay les mercredis et vacances scolaires.

L'accueil jeune se situe dans le cœur du village de Charantonnay dans la salle polyvalente « Alphonse GUINET ». Ce lieu est un point de rendez-vous pour les jeunes qui peuvent ensuite utiliser différents équipements communaux à proximité : médiathèque, city-stade, local café associatif, ...

### **a. Le public**

L'Accueil jeune est accessible aux jeunes à partir de 11ans.

### **b. Horaires :**

Au regard du sondage réalisé auprès des familles et des jeunes du territoire, l'accueil sera ouvert de 14h à 18h les mercredis et vacances scolaires.

En fonction des attentes des jeunes, des projets menés, l'amplitude horaire est amenée à évoluer.

### **c. Projets/ activités :**

Les jeunes sont accueillis dans un espace leur permettant de se retrouver entre eux pour échanger.

En parallèle, l'équipe encadrante accompagnera les jeunes dans l'élaboration de projets d'animations à chaque période d'ouverture.

Les animateurs veillent à travers ces projets à la mixité de genre, sociale et des âges. Ils encouragent les initiatives à caractère citoyennes, environnementales, intergénérationnelles, solidaires...

### **d. Encadrement :**

L'équipe est composée de 3 animateurs :

Corentin BOURNAY, animateur à Familles Rurales St Georges d'Espéranche / Charantonnay – diplômé d'un BPJEPS Activité Physique pour Tous.

Jérôme DRAGHI, animateur Service Jeunesse de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné – diplômé d'un BPJEPS Activité Physique pour Tous.

Marilyn ZARCO, animatrice à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, en cours de formation BAFD.

### **e. Mobilité\* :**

Afin de répondre aux besoins des familles (90%) et des jeunes (45%), une navette gratuite est proposée. Celle-ci s'adresse en priorité aux familles qui n'ont aucun moyen d'emmener leur enfant sur place.

La navette transporte 8 jeunes et passera par les communes engagées dans le projet du k'fé du Lien : Saint Georges d'Espéranche, Oytier St Oblas, Bonnefamille et Roche.

Un arrêt est déterminé devant la Mairie de chacune des communes.

- Mairie de Roche : 13h45
- Mairie de Bonnefamille : 13h55
- Mairie de Oytier St Oblas : 14h10
- Mairie de St Georges d'Espéranche : 14h25

Les inscriptions à la navette se font par mail ou téléphone jusqu'au matin même avant midi et en fonction des places disponibles.

Dans le cas où la navette n'est pas complète, l'animateur pourra récupérer un jeune non inscrit à celle-ci, à condition d'être adhérent à l'accueil jeune et que dans le cadre de son adhésion ses parents aient signé l'autorisation de le transporter.

Le retour du soir n'est pas pris en charge par la navette. Le covoiturage est encouragé et facilité par l'équipe d'animation.

*\*Durant la période du mois de juillet 2020, l'organisation de la navette va être évaluée au jour le jour en fonction du nombre de jeunes concernés, compte-tenu du protocole sanitaire lié à la crise sanitaire.*

### **f. Restauration :**

Dans le cadre du K'fé du lien, les jeunes peuvent acheter des boissons/ sodas. Le prix de vente de ces boissons sera fixé par la grille tarifaire de l'association.

Aucune boisson alcoolisée ne sera servie durant les temps d'ouverture de l'Accueil Jeunes.

## **2- Modalités**

### **a. Inscriptions :**

Pour valider l'inscription à l'accueil jeune, les parents doivent remplir et signer :

- Une fiche de renseignements,
- Le règlement de fonctionnement signé,
- Le paiement de l'adhésion.

Un jeune non inscrit peut venir découvrir l'Accueil Jeunes durant un temps d'ouverture. Les animateurs remplissent le registre de présence et donnent un dossier d'inscription au jeune qu'il devra obligatoirement rapporter lors de sa prochaine participation à l'accueil jeune. Pour la 1<sup>ère</sup> inscription, les animateurs proposent aux familles un temps d'échange physique ou téléphonique.

### **b. Adhésion :**

Chaque jeune devra souscrire une adhésion annuelle pour accéder au k'fé des jeunes, et ce même si ses parents sont déjà adhérents : l'assurance du k'fé du Lien couvre uniquement les personnes

adhérentes.

Cette adhésion s'élève à 10€ par jeune.

Les paiements en chèque sont réalisés à l'ordre de : « Le K'fé du Lien ».

Une participation financière pourra être demandée aux familles en fonction de la nature des activités et projets proposés (sortie à Lyon, rencontre d'intervenants, spectacles...)

### **3- Responsabilités :**

#### **a. Les animateurs**

**Définition de l'Accueil Jeune : Toute forme d'activités intérieures ou extérieures se déroulant durant les horaires d'ouverture de l'Accueil Jeunes (mercredi et vacances scolaire de 14h à 18h) et encadrée par les animateurs. De façon ponctuelle, des sorties nécessitant un transport peuvent être organisées.**

L'équipe d'animation encadre les jeunes durant les temps d'ouverture dès lors qu'ils sont adhérents au Kfé du Lien et remplissent les conditions d'inscriptions. L'encadrement intervient également durant la navette organisée par l'association Familles Rurales. Les animateurs veillent au respect du règlement intérieur, de la charte de bonne conduite réalisée avec les jeunes et à la sécurité physique et affective de chacun d'entre eux.

Cependant, l'accueil étant « ouvert », les jeunes sont libres de sortir des locaux à leur convenance. Les animateurs tiennent un registre indiquant les heures d'arrivée et de départ des jeunes.

Par conséquent, la responsabilité des animateurs n'est plus engagée dès lors que le jeune quitte l'accueil jeune.

#### **b. Les locaux**

Il sera demandé aux jeunes d'avoir une attention particulière sur le respect du matériel qui leur est mis à disposition dans le cadre de ce projet. Toute détérioration pourra donner lieu à une réparation, facturée aux parents.

#### **c. Matériel personnel :**

Dans le cadre de l'Accueil Jeunes, les jeunes peuvent venir avec du matériel personnel (Vélo, téléphone, écouteurs...) pour une utilisation personnelle.

Dans ce cas, les animateurs déclinent toute responsabilité dans la détérioration, la perte ou le vol de ce matériel.

#### **d. Diffusion et respect du règlement de fonctionnement :**

Ce règlement est diffusé à l'ensemble des parents. Il devra être lu et signé par les parents et les jeunes pour valider l'inscription et accéder à l'accueil jeunes.

Par conséquent, ce règlement de fonctionnement doit être respecté par tous. L'équipe d'animation pourra prendre des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du jeune, en cas de non-respect à répétition. Les parents seront informés de la décision d'exclusion.

Signature du jeune

Signature des parents

Signature du K'fé du lien